



Forum ouvert

**AVOCATS ET MÉDIATEURS FAMILIAUX,
UNE COOPÉRATION NÉCESSAIRE
AUJOURD'HUI ?**

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015

8h30 – 17h30

ESPACE CHARENTON – Salle Mir
5 bis, rue Théodore Hamont - 75012 PARIS

Métro et tram : Porte de Charenton

**L'APMF, la FENAMEF et la FNCM
avec le concours et le soutien de
l'IFOMENE, l'ANM, le CNB,
et l'association des avocats spécialistes et praticiens
en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine,
organisent un Forum Ouvert intitulé :**

**« Avocats et médiateurs familiaux,
une coopération nécessaire aujourd'hui ? »**

Quelles sont vos idées, vos questions et vos préoccupations autour de ce thème ?

- Nous sommes nombreux, médiateurs familiaux et avocats, à témoigner auprès de nos associations et fédérations, de malentendus, de désaccords, parfois de conflits, dans l'exercice de notre travail quotidien que sont la médiation familiale et le conseil auprès des personnes qui se séparent.
- Ici et là, au sein des divers TGI, des pratiques variées illustrent régulièrement des oppositions et des incompréhensions. Ailleurs, des échanges et des coopérations se sont mis en place.
- Face à la diversité des expériences, l'APMF, la FENAMEF et la FNCM ont fait le constat de la nécessité, voire de l'urgence, de penser les relations entre les avocats et les médiateurs familiaux.
- Ensemble améliorons nos réponses aux besoins des personnes que nous accueillons.

**Envisager et mettre en place des coopérations.
Penser, dire, oser construire chacun et ensemble...
Tels sont les enjeux de ce forum ouvert !**

Les objectifs visés

- Se rencontrer et échanger pour mieux se connaître.
- Comprendre les intérêts et la place de chacun auprès des familles.
- Penser l'articulation avocat / médiateur familial.
- Nommer et lever les croyances, les représentations, les non-dits, les peurs, les expériences désagréables et les enjeux sous-jacents.
- Imaginer et envisager des pistes de coopération possibles.

Notre engagement à l'issue de ce Forum ouvert

- Nous nous proposons de construire un référentiel commun et d'élaborer des recommandations qui puissent être mises en œuvre localement et au niveau national.
- A partir des productions de la journée, les associations organisatrices dégageront ensemble des pistes de travail qui seront ensuite présentées aux adhérents, aux partenaires et aux instances nationales. Celles-ci pourront alors ensuite être déclinées localement.

Le forum ouvert, un cadre nouveau, participatif et concret

- L'approche Forum Ouvert est une méthode reconnue et simple, qui donne lieu à des réunions très productives dans une atmosphère conviviale. Les facilitatrices, Maïté CORDELLE (1) et Amélie VIEUX, ont une longue expérience de cette approche et nous guideront dans cette démarche participative et créative.
- Au début du forum, nous serons tous invités à dresser l'ordre du jour en indiquant les sujets que nous souhaitons aborder en lien avec le thème de la rencontre. Puis chacun des sujets identifiés sera discuté en petits groupes par ceux qui s'y intéressent.

Construisons ensemble des perspectives innovantes !

Déjeuner prévu sur place

Le montant de la participation est de 70 €

Elle comprendra le repas, les documents produits au cours de la journée et la synthèse



Avec le soutien du Ministère de la Justice



Et de nos partenaires...





BULLETIN D'INSCRIPTION

- Forum ouvert du 13 novembre 2015 -

**« Avocats et médiateurs familiaux,
une coopération nécessaire aujourd'hui ? »**

NOM et Prénom :

Organisme et adresse :

.....

.....

Tél. :

Mail :

Personne(s) supplémentaire(s) :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Participe(nt) au Forum ouvert du 13 novembre 2015

et règle(nt) la somme de : €

TARIF D'INSCRIPTION : 70€/pers

(Déjeuner, documents produits au cours de la journée et synthèse inclus)

Attention, il ne sera procédé à aucun remboursement après le 30 octobre 2015

Cochez ici si vous avez besoin de recevoir une **convention de formation**

Votre bulletin d'inscription est à retourner à l'APMF pour le 30 octobre au plus tard

11 rue Beccaria – 75012 Paris

Tel. 01.43.40.29.32 – Courriel : contact@apmf.fr

